

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE
ARRONDISSEMENT
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE
MAUBEC
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE MAUBEC**

Séance du 21 Janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Effectif en exercice	19
Présents	16
Votants	19

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Annie LLOPIS, Caroline PILANTHEVENIN, Céline BUCLON, Renée VERBO, Annick ARNOLD
Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Gérald BONNARD, Alain THORIN, Gilles GASPAROTTO, Stéphane RAJON, Jessy VAUCHEL, Guillaume ROLAND, Robert AIMONETTI, André REVOL

Date de convocation :

15/01/2025

Date d'affichage :

22/01/2025

Pouvoirs :

Delphine ROBY-PASCAL donne pouvoir à Gérald BONNARD,
Angèle SIERRA-NETZER donne pouvoir à Olivier TISSERAND
Christian BUCLON donne pouvoir à Céline BUCLON

Excusés :

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Madame Fabienne SOLER

20250121 – 01- FINANCES - DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET 2024 – ECRITURES D'AMORTISSEMENTS ET DE REPRISE DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Madame Fabienne SOLER

Madame SOLER informe l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser une décision modificative sur le Budget 2024 pour permettre le passage des écritures d'ordre :

- d'amortissement notamment l'amortissement des travaux d'aménagement sécuritaire du chemin de Paternos,
- de reprise de subvention notamment pour la subvention obtenue pour l'équipement numérique de l'école.

Pour la section de fonctionnement :

Désignation :	Dépenses	Recettes
042/681 Dotation aux amortissements	3 500€	
042/777 Quote part des subventions d'investissement		3 500€
TOTAL	3 500€	3 500€

Le budget principal 2024 approuvé en séance du Conseil Municipal du 19 Mars 2024 pour un montant de 1 309 130.87€ en section de fonctionnement est porté à **1 312 630.87€**

Pour la section d'investissement :

Désignation :	Dépenses	Recettes
040/13911 reprise sur investissement – Etat et établissements nationaux	3 500€	
040 / 28041512 Amortissement subvention GFP de rattachement (CAPI)		3 500€
TOTAL	3 500€	3 500€

Le budget principal 2024 approuvé en séance du Conseil Municipal du 19 Mars 2024 pour un montant de 1 646 789.56€ en section d'investissement est porté à **1 650 289.56€**.

Il est demandé au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle que définie dans les tableaux ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle que définie dans les tableaux ci-dessus.

La commune informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé avec Nous, les conseillers présents,

Le secrétaire
Fabienne SOLER



Le Maire,
Olivier TISSERAND

